Mémo : Convention Addiction entre CPTS-CSAPA-Pôle ressource Héméra

Fluidifier les parcours de soins pour les patients sous TAO

Ça concerne qui ?

- Les médecins généralistes et les pharmaciens de ville
- Les patients sous traitement par agonistes opioïdes (TAO) suivis en CSAPA

Les objectifs recherchés :

- Faciliter les sorties des patients des CSAPA traités par TAO et stabilisés vers une prise en charge en médecine de ville.
- Accompagner les médecins de ville tout au long du parcours-patient.
- Créer et consolider un maillage libéral pour la prise en charge des patients avec addictions.

Comment ça marche ?

- Identifier un médecin traitant avant la sortie du CSAPA avec l'aide de la CPTS.
- Coordination CSAPA-Héméra pour chaque patient sortant. Le PRA Héméra informe les médecins et pharmaciens en amont de la sortie.
- Le médecin traitant et le pharmacien de ville prennent le relais de la prescription /dispensation TAO. Le patient présente son ordo de délégation rédigée par médecin CSAPA.
- Prise en charge globale addictologique, somatique, sociale et psychologique du patient par les praticiens de ville, avec le soutien du PRA Héméra et du CSAPA.

Le CSAPA s'engage auprès du médecin traitant après le relais

Le médecin CSAPA adresseur reste disponible :

- Ponctuellement pour une réévaluation du patient à la demande du MT
- Pour remettre en place un suivi médical au CSAPA si nécessaire

Passage obligatoire au CSAPA si :

- **Passage méthadone sirop** gélule (protocole de soins)
- **Changement de prescripteur entre 2 MT** (nouvelle délégation de prescription)

=> Solliciter un RDV d'accueil au CSAPA (évaluation de la situation avant accès facilité à un médecin)

Poursuite de l'accompagnement non médical en CSAPA si souhaité :

- Participation aux groupes thérapeutiques
- Ateliers collectifs,
- Entretiens individuels avec l'infirmier,
- Suivi psychologique,
- Suivi social

Le PRA Héméra est disponible en appui des médecins traitants

Accompagnement du praticien

Formations :
- groupes d'échange
- modules e-learning
- sensibilisations ou formations visio ou présentiel (pause déjeuner ou soirée)

Expertise à la demande

Consultations pluridisciplinaires :
En présence du patient + équipe de soin + Héméra, programmé, 1H30, évaluation et proposition de soin, 125€

Consultations d'assistance :
En présence du patient lors de la consultation, urgence possible, court (question rapide)

Consultations d'expertise :
seul, urgence ou programmé, court (échange sur prise en soin), RQD 10€

Contacts utiles : Pôle Ressource Addiction Héméra
contact@prahemera.me Tel 0677376147
https://www.hemera21.com